

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 17 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Virginie MARTINS, Didier DAVID, Raphaèle GONTIER, Thierry BOISSINOT, Paul VOUHÉ, Patrick MOULINEAU, Christian PINEAU Fabienne THORRÉE, Olivier TRAVEL, Céline PAILLAT, Sophia AUGER, Thomas BEVILLE, Guillaume PORCHET, Marine SACRÉ.

Excusées avec pouvoir : Annie GUILBERT pouvoir à Thierry BOISSINOT - Sandra SAUVAGE pouvoir à Didier DAVID - Isabelle BAGUÉ pouvoir à Olivier TRAVEL.

Secrétaire de séance : Raphaèle GONTIER.

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Date de convocation : 11 septembre 2020

Date d'affichage : 18 septembre 2020

Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 juillet.

Renouvellement du contrat IRIS d'entretien de l'éclairage public.

Par délibération en date du 6 septembre 2016, le conseil municipal a accepté le contrat d'entretien de l'éclairage public. Ce contrat est arrivé à échéance le 31 août 2020.

Séolis propose une nouvelle offre pour 4 ans et à compter du 1^{er} octobre 2020 (le mois de septembre fait l'objet d'un avenant sur l'ancien contrat) - sur les bases suivantes : 7 584.11 Euros hors taxes par an pour 344 points lumineux et 20 postes de commande individuels.

Une mise à niveau sécuritaire d'un montant unique de 5 215.75 Euros hors taxes est prévue également au contrat.

Pour information l'actuel contrat s'élève à 5 242.90 Euros par an.

L'augmentation du coût annuel de ce contrat s'explique par l'augmentation des points lumineux (39 de plus en 4 ans) et par des actions de sécurité renforcées sur les installations.

Patrick MOULINEAU signale que le poteau du city stade est défectueux depuis très longtemps.

A l'unanimité, le conseil valide l'offre de SÉOLIS à compter du 1^{er} octobre et pour 4 ans et autorise le maire à signer le nouveau contrat.

Mise en place de décorations de Noël.

Virginie MARTINS expose : La commission « faire vivre notre commune » a étudié les offres de deux prestataires et l'offre faite par la société YESS Electrique au prix de 3 609.69 Euros hors taxes (4 331.63 TTC) est proposée pour approbation du conseil.

Cette offre comprend deux traversées de routes : entrées Villiers et Champbertrand.

Une structure sur le modulaire de l'école élémentaire.

Un rideau + stalactites Mairie.

Patrick MOULINEAU demande si les branchements sont prévus.

Lucy MOREAU rappelle que les illuminations feront l'objet d'une inauguration le 28 novembre, si les conditions sanitaires le permettent.

A l'unanimité, le conseil municipal valide le devis proposé par YESS Électrique et autorise le maire à le signer

Désignation d'un référent communal à la sécurité routière.

Régis BONNEAU, coordinateur de la sécurité routière auprès de la préfecture propose des actions de sécurité routière au profit de tout public (milieu professionnel, deux roues, scolaires, associations, seniors....). Pour ce faire, il dispose de matériel, de bénévoles, mais aussi d'un budget (clos pour 2020 car il rentre dans le cadre d'un appel à projets). Des actions seront possibles dès 2021.

Il demande à chaque commune de nommer un référent dans le domaine de la sécurité routière.

Raphaèle GONTIER est proposée pour assurer cette mission.

Elle précise que des actions liées à la sécurité routière pourront se mettre en place dans le cadre des rendez-vous citoyens.

Le conseil accepte, à l'unanimité.

Questions diverses :

- Cas de Covid 19 dans la classe de CE1. Lucy MOREAU fait le point sur cette situation.
- Rencontre avec les professionnels de santé le 16 septembre. Lucy MOREAU informe sur l'objet de la réunion : Villiers et la santé dans le futur. Elle informe qu'il faut d'ores et déjà réfléchir au remplacement de l'actuel médecin. En effet, la désertification médicale étant importante et le manque de visibilité sur le temps restant, obligent à être réactifs dès maintenant.
Les professionnels de santé souhaitent s'associer aux réflexions sur la politique santé de la commune.
La sage-femme et les infirmiers demandent une rénovation de leurs locaux comme cela a été fait pour l'ostéopathe.
- Point sur les mouvements de personnel fait par Virginie MARTINS.
- Possibilité de demander un classement d'éléments patrimoniaux du château. Une réflexion est en cours (Lucy MOREAU, Raphaèle GONTIER et Guillaume PORCHET travaillent sur ce projet)
- Activités proposées par les associations aux enfants et occupation des salles communales présenté par Raphaèle GONTIER. Une réunion avec les associations aura lieu le 12 octobre.
- Demande de mise à disposition de la salle des fêtes pour le Moulin du Roc : le 25 janvier, pour l'organisation d'un spectacle destiné au grand public et aux écoles, le Moulin du Roc demande la gratuité de la grande salle. L'entrée pour les scolaires est de 4.50 Euros. Lucy MOREAU propose qu'un tarif préférentiel soit appliqué aux enfants de VILLIERS.
- Rappel sur les projets participatifs présenté par Olivier TRAVEL.
- Sécurité traversée de bourg. Thierry BOISSINIOT présente le projet d'AREA URBANISME (phase dossier de consultation d'entreprises)